



**HAL**  
open science

## LAMFA - Laboratoire Amiénois de mathématique fondamentale et appliquée

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LAMFA - Laboratoire Amiénois de mathématique fondamentale et appliquée. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02030081

**HAL Id: hceres-02030081**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030081v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Laboratoire Amiénois de Mathématiques

Fondamentales et Appliquées

LAMFA

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Picardie Jules Verne

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Valérie Perrier, présidente du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Laboratoire Amiénois de Mathématiques Fondamentales et Appliquées

Acronyme de l'unité : LAMFA

Label demandé : UMR

N° actuel : 7352

Nom du directeur  
(2016-2017) : M. Fabien DURAND

Nom du porteur de projet  
(2018-2022) : M. Ivan MARIN

## Membres du comité d'experts

Présidente : M<sup>me</sup> Valérie PERRIER, Grenoble INP

Experts : M<sup>me</sup> Anne-Marie AUBERT, Université Pierre et Marie Curie (représentante du CoNRS)

M. Joachim ESCHER, Université de Hannover, Allemagne

M. Sébastien GOUZEL, Université de Nantes

M<sup>me</sup> Marie-France GRESPIER, Université d'Orléans

M<sup>me</sup> Mylène MAIDA, Université de Lille 1 (représentante du CNU)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. El Maati OUHABAZ

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Mohammed BENLAHSEN, Université Picardie Jules Verne (UPJV)

M<sup>me</sup> Clotilde FERMANIAN, CNRS

Directeur ou représentant de l'École Doctorale :

M. Christian MASQUELIER, ED n° 585, ED Sciences, Technologies, Santé

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le LAMFA (Laboratoire de Mathématiques Fondamentale et Appliquée) a été créé en 1995, et a vocation à accueillir tous les mathématiciens de l'UPJV (Université Picardie Jules Verne) : Amiens, Saint Quentin (INSSET), Beauvais, Creil, Laon. Le LAMFA est associé au CNRS depuis 1996, et est UMR CNRS depuis 2002. Il comporte 76 membres au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Entre 2002 et 2012 le directeur était M. Olivier GOUBET. Depuis 2012 c'est M. Fabien DURAND qui assure la direction.

Le LAMFA est hébergé à l'UFR des sciences de l'UPJV, les bureaux des chercheurs étant répartis sur deux étages pour une surface totale d'environ 800 m<sup>2</sup>.

### Équipe de direction

Le directeur actuel est M. Fabien DURAND.

### Nomenclature HCERES

ST1

### Domaine d'activité

Mathématiques Fondamentales et Appliquées.

## Effectifs de l'unité

<b>Composition de l'unité</b>	<b>Nombre au 30/06/2016</b>	<b>Nombre au 01/01/2018</b>
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	32	34
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	2	2
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	3
<b>N4</b> : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	14	
<b>N5</b> : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	7	
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	
<b>N7</b> : Doctorants	13	
<b>TOTAL N1 à N7</b>	<b>74</b>	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	18	

<b>Bilan de l'unité</b>	<b>Période du 01/01/2011 au 30/06/2016</b>
Thèses soutenues	24
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	3
Nombre d'HDR soutenues	5

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Le LAMFA est un laboratoire de l'Université Picardie Jules Verne (UPJV) qui regroupe l'ensemble des mathématiciens. Il est structuré en trois équipes de recherche équilibrées en nombre : l'équipe d'Analyse Appliquée (A3), l'équipe PADyque, et l'équipe de Théorie des Groupes. Le laboratoire a fait le choix en avril 2015 de mettre en place une équipe transversale Maths Grand Public, actuellement dirigée par une maître de conférences, afin d'augmenter la visibilité de leurs actions de diffusion des mathématiques et de rationaliser le dialogue avec les autres partenaires.

La recherche menée au laboratoire est de très bonne qualité, et maintient un équilibre entre recherche fondamentale et recherche appliquée. C'est un laboratoire homogène, que le comité d'experts a ressenti comme très soudé. La gouvernance du laboratoire associe l'ensemble de ses membres, et les décisions prises en conseil de laboratoire et/ou par le directeur sont admises et partagées par tous. La production scientifique est très bonne et fait état d'environ 300 articles dans des revues internationales à comité de lecture reconnues, pour la période 2011-2016, ce qui situe le volume annuel de publication à un niveau assez comparable à celui du contrat précédent. La répartition entre les trois équipes est bien équilibrée, et chacune des équipes mène une activité de recherche de très bonne qualité sur ses propres thématiques.

Le LAMFA est un laboratoire performant, très dynamique, comme en atteste l'organisation d'un très grand nombre de manifestations scientifiques, collaborations internationales, et collaborations interdisciplinaires. Les effectifs sont stables par rapport à la période précédente, grâce notamment aux deux dernières créations de postes de maître de conférences, grâce à des efforts de concertation avec les unités de formation.

Les points à améliorer restent d'une part les recrutements de doctorants et de post-doctorants, qui sont trop peu nombreux en regard de la capacité d'encadrement du laboratoire. Les sources de financement doivent encore se diversifier (ANR, CIFRE) pour pallier le très faible nombre d'allocations provenant de l'École Doctorale. Malgré ces difficultés, la formation doctorale du LAMFA est excellente en qualité, comme en attestent les prix de thèse obtenus sur la période, et le laboratoire est attractif pour les étrangers (beaucoup de contrats bilatéraux) et pour les élèves normaliens. Les projets régionaux sur des thèmes multidisciplinaires sont aussi des opportunités pour financer des thèses. Un autre point à considérer sérieusement est la place du LAMFA dans la nouvelle Région des Hauts-de-France, et son positionnement vis-à-vis des autres laboratoires de mathématiques de la nouvelle région. Ce dernier point pourrait aussi amener à changer la configuration de la fédération de recherche d'Amiens-Reims-Compiègne (ARC) Mathématiques, FR 3399 CNRS. Le positionnement par rapport à Lille et Paris notamment constitue un enjeu majeur du prochain contrat pour le LAMFA et doit être étudié de façon approfondie.